



Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC... N° 909 du 20 Décembre 2024

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'information générales - fondé en 2004 | Prix : 250 F CFA

1ère sortie de John Mahama après sa réélection

Togo, destination privilégiée

P.2

Assemblée générale de l'AFEV

Un nouveau bureau élu pour renforcer l'harmonie et le dialogue dans les familles

P.5



Télécoms

Entre pression réglementaire, financière et crise de gestion, Moov Africa Togo dans le rouge

P.7



Région des Savanes

Atcha-Dedji prend les rênes du gouvernorat

P.3

 **Togocom devient Yas Togo**
C'est notre moment



1ère sortie de John Mahama après sa réélection :

Togo, destination privilégiée

Le Togo est l'une des premières destinations visitées par le président réélu du Ghana après le scrutin du 7 décembre dernier. John Dramani Mahama est reçu mercredi 18 décembre par Faure Essozimna Gnassingbé à Lomé.

Le désormais numéro 1 ghanéen pour les quatre (4) prochaines années qui s'apprête à prêter serment le 7 janvier prochain à aborder avec son homologue du Togo la coopération entre leurs deux pays frères ainsi que les perspectives de renforcement des relations de partenariat.

Cette rencontre importante a permis d'effectuer le tour d'horizon de la situation politique, économique et sécuritaire de la sous-région ouest-africaine et des questions de développement sur le continent et dans le monde.

Le Togo et le Ghana partagent beaucoup de réalités, notamment sur le plan socioculturel. Plus que voisins, ils sont des pays frères, un même peuple. Cette visite du président, "voisin de l'ouest" sonne

comme l'ouverture d'une nouvelle ère de coopération entre deux nations dont la qualité des relations reste intermittente quoi qu'on dise.

La gestion des frontières est une problématique sensible entre le Togo et le Ghana. Un enjeu crucial pour les perspectives de paix, de stabilité et de développement des deux pays. Cette frontière commune est longue de 877 km environ du sud au nord.

L'on a souvenance qu'à l'issue d'une réunion tenue le 17 août 2023 à Aflao au Ghana, les deux parties ont entamé le processus de réaffirmation de leurs frontières communes. Une réunion conjointe s'est déroulée en octobre 2024 à Lomé. Rencontre qui vient appuyer les opérations techniques.



Notons qu'en ce qui concerne John Dramani Mahama, il a été vice-président du Ghana de 2009 à 2012 puis président de 2012 à 2017. Avant l'étape du Togo,

l'homme d'Etat ghanéen s'est rendu lundi 16 décembre en terre nigériane où il a rencontré le président Ahmed Bola Tinubu. La coopération mutuelle, la démocratie, l'Etat

de droit et l'intégration économique étaient au menu des discussions.

MF

Filières porteuses au Togo :

La BM disposée à apporter son appui

Les axes de partenariat entre la Terre de nos aïeux et la Banque mondiale, notamment dans les domaines prioritaires pour le développement inclusif et durable du pays ont été au cœur des échanges entre le Chef de l'Etat et Marie-Chantal Uwanyiligira, Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Marie-Chantal Uwanyiligira apprécie la qualité du partenariat entre le Togo et son institution. Les prochains investissements dans les secteurs à fort impact économique et social en particulier l'agriculture ont été abordés par les deux personnalités. Les filières porteuses sont visées par la Banque mondiale au Togo.

Pour le Togo il est question de passer à une agriculture commerciale pour créer les revenus au niveau des paysans avec l'appui de la Banque mondiale, de la SFI et du MIGA. Mme la directrice assure de la disponibilité et de l'engagement de la Banque

mondiale à accompagner davantage le pays dans la mise en œuvre de ce programme. Une enveloppe d'environ 300 millions de dollars y sera consacrée.

Pour optimiser l'impact de ce programme sur la vie des populations, la Banque mondiale entend appuyer le Togo dans la mise en œuvre de nouveaux projets dans les domaines connexes de l'agriculture tels que la connectivité, l'énergie électrique et le digital.

Notons qu'avec ce nouvel engagement, le total du portefeuille s'élève à plus de mille milliards de dollars US. Ce montant couvre quatre



secteurs, notamment les infrastructures, le développement durable, le développement humain, l'économie et la compétitivité.

Il faut dire également que par rapport aux perspectives à venir surtout dans le cadre du nouveau partenariat (2025-2029) et avec

l'approbation historique, le 10 décembre dernier, de l'appui budgétaire d'un montant de 200 millions de dollars soit plus de 124 milliards de FCFA, l'enveloppe augmentera pour une nouvelle fois.

Ce nouvel appui budgétaire est essentiellement consacré à la promotion

de l'agriculture durable, l'électrification rurale et l'action climatique, au renforcement du capital humain et de la résilience des populations vulnérables ainsi que la réduction des risques fiscaux et la restauration de l'espace budgétaire.

MF

Région des Savanes :

Atcha-Dedji prend les rênes du gouvernorat

Nommé Gouverneur de la région des Savanes par le Président de la République il y a quelques mois, Affoh Atcha-Dedji a officiellement pris ses fonctions. La cérémonie d'installation solennelle s'est tenue le mardi 17 décembre à Dapaong, au siège du gouvernorat de la région. Cet événement marquant a été présidé par le ministre de l'Administration territoriale, Hodabalo Awate, en présence de nombreuses personnalités politiques, administratives et traditionnelles.

L'installation officielle a rassemblé les acteurs clés de la région. Le ministre Hodabalo Awate, dans son discours, a souligné l'importance de la mission confiée au nouveau Gouverneur.

« Population de la région des Savanes, autorités politiques, déconcentrées, décentralisées, coutumières et religieuses, vous reconnaîtrez désormais Monsieur Atcha-Dedji Affoh comme votre Gouverneur. Vous lui devez obéissance et respect pour toute instruction qu'il donnera conformément à la loi,

pour le bien de tous, la paix, la sécurité, la cohésion sociale et le développement de la région des Savanes. Que Dieu vous bénisse dans votre mission ! Que Dieu bénisse la région des Savanes ! Que Dieu bénisse le Togo ! »

Au cours de la cérémonie, le nouveau Gouverneur a reçu des kits de travail symboliques, représentant les outils essentiels pour accomplir ses fonctions. Il a été ensuite présenté à la population, marquant ainsi le début officiel de sa mission à la tête de la région.

Une mission ambitieuse pour le développement de la région

Parmi les priorités qui attendent Affoh Atcha-Dedji, figure l'organisation de la première réunion du conseil régional. Cette rencontre cruciale permettra d'élire l'exécutif régional, une étape déterminante pour l'opérationnalisation des activités de la collectivité territoriale.

En tant que



Gouverneur, Affoh Atcha-Dedji aura la responsabilité d'assurer la coordination entre les différents acteurs institutionnels et les populations locales. Son mandat visera à renforcer la paix, la cohésion sociale et le développement économique de la région des Savanes, une zone stratégique pour le pays.

Avec cette installation,

le gouvernement poursuit la mise en place des gouvernorats dans l'ensemble des régions du pays. Après les régions Maritime, des Plateaux et du Grand Lomé, c'est au tour de la région des Savanes d'accueillir officiellement son Gouverneur. Ce processus traduit la volonté des autorités de renforcer la décentralisation et de promouvoir une gouvernance

de proximité, au service des populations.

L'arrivée d'Affoh Atcha-Dedji à la tête de la région des Savanes marque une nouvelle ère pour cette partie du territoire national. Son expérience et son engagement seront des atouts majeurs pour relever les défis et répondre aux aspirations des populations.

Célébration de l'excellence :

Le ministère des Affaires étrangères distingue ses meilleurs agents

Le ministère des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur a à nouveau honoré ses agents les plus méritants lors d'une cérémonie solennelle tenue ce lundi 16 décembre 2024. Pour cette 10ème édition, la tradition instaurée depuis 2014 par le ministre, Prof. Robert Dussey, a permis de récompenser l'excellence, l'engagement et la détermination du personnel dans le cadre de leurs fonctions diplomatiques et administratives.

Depuis 2014, cet événement annuel vise à motiver le personnel en mettant en lumière les agents dont le dévouement contribue au rayonnement de la diplomatie togolaise. « C'est une initiative personnelle du ministre qui a pensé qu'il était nécessaire de sortir de l'ombre les agents qui se distinguent dans le travail du département. Le choix des nominés se fait par un processus

rigoureux et strict », a déclaré le Secrétaire général du ministère, Orphée Afo Salifou.

Le processus d'évaluation, officiellement lancé le 16 septembre 2024, repose sur trois étapes principales. D'abord, une notation des candidats par leurs directions respectives, évaluant des critères tels que la ponctualité, la présentation physique, la célérité, la qualité du travail, le respect de la hiérarchie, les relations avec les collègues et les compétences managériales.

Ensuite, une évaluation par les pairs permet aux agents de voter pour leurs collègues qu'ils estiment les plus méritants, cette étape comptant pour une proportion variable selon les catégories. Enfin, un jury indépendant, composé de professionnels de l'Agence nationale pour l'emploi et



d'experts en diplomatie, évalue les aptitudes et compétences des nominés.

Au terme de ce processus, 12 agents ont été primés dans quatre catégories : meilleur manager d'équipe, meilleur chargé d'études,

meilleur secrétaire et meilleur personnel d'appui. Parmi les lauréats, Dr Sokemawou Nouwodou, qui a reçu le prix du meilleur manager d'équipe, a exprimé sa gratitude : « Je suis très honoré d'avoir reçu ce premier prix. Ce prix pour moi

est une invitation à travailler davantage pour l'excellence, la culture du professionnalisme. »

Cette initiative continue de renforcer la motivation et l'engagement du personnel, tout en illustrant l'importance d'un service public dédié à l'excellence.

Accident d'Agoè-Zongo :

Le gouvernement prend des mesures fermes après le drame

Quelques jours après l'accident de circulation sur la RN1 ayant entraîné l'effondrement du tablier de la passerelle piétonne d'Agoè-Zongo, le gouvernement reste pleinement mobilisé. Lors du conseil des ministres de lundi, une communication conjointe a été faite par les ministres des travaux publics et des infrastructures, des transports routiers, ainsi que de la sécurité et de la protection civile.

L'enquête judiciaire, ouverte immédiatement après l'incident par le Parquet de grande instance de Lomé et confiée au Commissariat central d'Agoè-Nyivé, est toujours en cours. Elle a déjà permis d'auditionner les dirigeants des entreprises responsables de la construction de l'ouvrage et de ses accessoires. Par ailleurs, le dirigeant de la société propriétaire de la semi-remorque impliquée a été entendu par la

police judiciaire et placé en garde à vue pour les besoins de l'enquête.

En attendant, le Président de la République a donné des instructions pour que toutes les victimes et leurs familles bénéficient d'un accompagnement approprié de l'État, en prenant en compte les circonstances de ce drame. Il a également ordonné au gouvernement de suivre de près les résultats de l'enquête afin d'établir clairement les responsabilités pénales et de prendre les mesures judiciaires adéquates.

Des inspections annoncées

Le Chef de l'État a également ordonné la mise en place d'une commission d'enquête pour éclaircir les circonstances de l'accident et les responsabilités administratives et contractuelles concernant la



construction de la passerelle, des garde-fous et des autres installations de sécurité.

Des mesures immédiates ont été prises, notamment la vérification du respect strict du cahier des charges des entreprises responsables des travaux, une inspection de toutes les

passerelles, et le renforcement du contrôle de la charge à l'essieu et du gabarit des véhicules transportant des marchandises. En outre, des services de police ont été déployés pour détecter les véhicules hors normes circulant sur les routes.

Pour rappel, le bilan

provisoire fait état de 8 morts, 3 blessés graves évacués pour des soins, et d'importants dégâts matériels. À ce jour, 7 corps ont été identifiés, dont certains ont été récupérés par leurs familles pour inhumation. Les enquêtes se poursuivent pour identifier la dernière victime.

Joutes Verbales Francophones et Mots'Vifs 2024 :

Moïse Komi Akpéko et les autres champions récompensés

L'éloquence était reine ce mardi 17 décembre 2024 à l'Institut Français de Lomé. La cérémonie de remise des prix de la 9^e édition des Joutes Verbales Francophones a permis de célébrer les jeunes talents qui ont marqué cette compétition, où le verbe devient un outil puissant pour transformer les idées en actes.

Après une finale palpitante tenue le 21 septembre dernier, cet événement a clôturé en beauté l'aventure. Le public se souvient encore de cette grande finale, placée sous le thème "Ensemble, réinventions un monde plus juste, pacifique et durable". Neuf candidats, triés sur le volet lors des phases sélectives, ont rivalisé d'éloquence pour se hisser au sommet. Après des échanges captivants, où modulation de voix, gestuelle maîtrisée et gestion rigoureuse du temps étaient de mise, le verdict est tombé.

C'est Moïse Komi Akpéko qui a triomphé, décrochant le titre de Meilleur Orateur des Joutes Verbales Francophones 2024. Une performance saluée par un séjour d'apprentissage en France et une série de



récompenses qui, selon le lauréat, symbolisent autant une fierté personnelle qu'un encouragement collectif. « Ce soir, mes mots sont des mots de gratitude. C'est à la fin, en voyant les résultats, qu'on mesure réellement le parcours accompli », a-t-il confié, ému, lors de la cérémonie de remise de prix ce mardi.

Interrogé sur les défis qui l'attendent, Moïse Komi Akpéko n'a pas caché son émotion. « Le Togo peut compter sur moi pour relever le défi mondial. Mais pour l'instant, je veux savourer cet instant unique et me préparer

en temps voulu. »

Outre le prix principal, des distinctions spéciales ont été décernées pour valoriser d'autres talents. Mlle Sedor a touché les cœurs et s'est vue décerner le prix Coup de Cœur, tandis que Teresa Nicabou a impressionné avec le trophée Révélation. Billy Kouevi et Tchourou Napo, quant à eux, sont repartis respectivement avec le prix Me Joseph Koffigoh et le trophée Dr Kayi Dogbé.

Selon le président délégué général de la compétition, également président de Jeunesse Unie pour une Nouvelle Afrique (JUNA-Togo), Frederick Tsatsu

cette soirée vise à « célébrer l'excellence de jeunes orateurs qui parlent non seulement d'une façon belle, mais aussi utile, en impactant leur communauté sur des thématiques diverses. » Ce moment de reconnaissance ouvre également la voie à une 10^e édition qui promet d'être spéciale : « Nous la voulons spéciale et faste. Nous pensons organiser des rencontres éloquentes dans toutes les régions du pays. Et aussi, nous pensons mettre en place beaucoup de formations pour les jeunes dans ces différentes localités que nous allons parcourir. Et pour la 10^e

édition, les inscriptions commencent dès ce 18 décembre 2024 », a-t-il laissé entendre.

L'autre moment fort de cette cérémonie fut la récompense des lauréats du concours Mots'Vifs, une initiative complémentaire qui encourage les jeunes à réfléchir et à s'exprimer sur des thèmes sociétaux. Mlle Adjoa Sika Agboh s'est distinguée comme la grande championne de cette 2^e édition. Avec une présentation sur le thème « La langue française doit-elle être promue au détriment des langues locales ? », elle avait su captiver l'audience.

En récompense, la lauréate bénéficiera d'un stage d'immersion au sein de France Volontaires Togo, une opportunité unique pour explorer les dynamiques du Volontariat International d'Échanges et de Solidarité (VIES). À cela s'ajoutent des trophées, médailles, enveloppes financières, et divers cadeaux offerts par les partenaires, sans oublier des diplômes de participation pour chaque candidat.

Serge Folly

Assemblée générale de l'AFEV :

Un nouveau bureau élu pour renforcer l'harmonie et le dialogue dans les familles

L'association Actions pour un Foyer Épanoui et Vertueux (AFEV) a tenu ce 15 décembre 2024 une assemblée générale extraordinaire marquée par la présentation du bilan de ses activités depuis 2016 et l'élection d'un nouveau bureau exécutif. L'occasion a permis de revenir sur les nombreuses actions menées par l'association pour promouvoir la paix et l'harmonie dans les foyers togolais, ainsi que sur ses perspectives d'avenir.

Avant d'aborder l'étape cruciale de l'élection, le bureau sortant a présenté un bilan des activités menées depuis 2016. Ce rapport a mis en exergue les nombreux efforts accomplis par l'association pour promouvoir des valeurs conjugales et familiales axées sur l'harmonie et la responsabilité.

Entre 2016 et 2023, l'association a organisé de nombreux séminaires et ateliers de formation destinés aux couples et aux jeunes. « Nous avons accompagné 1 560 jeunes couples, restauré au moins 210 foyers et sensibilisé des milliers de personnes », a précisé la



présidente sortante Dédé Agbelessessi.

Parmi les actions marquantes, l'association a également mis en place des programmes d'éducation pré matrimoniale pour aider les jeunes à faire des choix éclairés avant le mariage. « AFEV s'est toujours attachée à sensibiliser, éduquer et former à travers des enseignements réguliers, des messages inspirants et des émissions radiophoniques », a-t-elle souligné.

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection des sept

membres du nouveau bureau. Sous l'œil attentif des membres de l'association et dans une ambiance démocratique, les responsables ont été élus pour un nouveau mandat.

La présidente sortante, Dédé Agbelessessi, forte de son bilan positif, a été réélue à la tête de l'association avec un soutien unanime, récoltant 100% des voix. Le nouveau bureau comprend, outre la présidente, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier, un chargé

à l'information et à la mobilisation, ainsi que deux commissaires aux comptes. Ensemble, ils auront pour mission de concrétiser les nouveaux objectifs fixés par l'association. « Je suis profondément touchée par la confiance renouvelée. Consciente de la responsabilité qui m'importe, je m'engage à tout mettre en œuvre pour répondre à vos attentes », a déclaré la présidente, reconnaissante.

Pour ce nouveau mandat, l'AFEV a dévoilé

plusieurs perspectives. Parmi elles, le projet intitulé « AFEV chez vous », qui vise à intensifier les interventions à domicile. L'objectif est de renforcer les suivis auprès des couples déjà accompagnés, tout en élargissant les actions aux adolescents. « Nous avons constaté des problèmes graves chez certains adolescents, souvent ignorés des parents. Notre mission est de les préparer à devenir des relais positifs pour demain », a expliqué la présidente.

Un autre axe important est le renforcement des aides en faveur des femmes, avec des projets visant à leur offrir un meilleur soutien. La présidente a exhorté les membres de l'association à un engagement renforcé, tout en sollicitant le soutien de toutes les bonnes volontés pour financer ces initiatives. Enfin, en guise de conclusion, elle a invité les familles à mettre en pratique les enseignements reçus lors des différents séminaires. Il faut aussi, rappelle-t-elle que la paix et la compréhension soient les fondations d'une société harmonieuse.

OTR :

Suspension temporaire de la délivrance des cartes d'immatriculation fiscale

L'Office togolais des recettes (OTR) a annoncé une suspension provisoire de la délivrance des cartes d'immatriculation fiscale. Cette mesure sera effective du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025, selon un communiqué publié le lundi 16 décembre.

Le Commissaire des impôts, Philippe Kokou Tchodie, a expliqué que cette décision s'inscrit « conformément au principe d'annualité de la Carte d'Immatriculation Fiscale et pour des raisons d'organisation interne ». Durant cette période, aucune demande d'édition de carte ne sera traitée par le commissariat des impôts. Cette suspension permettra à l'administration fiscale de

procéder à une mise à jour des données fiscales des contribuables et d'optimiser ses stratégies en vue de maximiser les recettes de l'État.

Cette interruption vise à garantir une gestion efficace et transparente des obligations fiscales. Elle reflète l'engagement de l'OTR à renforcer ses dispositifs pour mieux accompagner les contribuables tout en améliorant les performances de recouvrement fiscal.

La carte d'immatriculation fiscale est un document essentiel pour toute personne physique ou morale. Elle permet d'identifier son titulaire auprès des services fiscaux et s'avère indispensable



pour diverses formalités administratives et fiscales. Cela inclut la déclaration et le paiement des impôts ainsi que d'autres démarches liées à la fiscalité.

Les contribuables sont

invités à anticiper leurs demandes de carte avant la suspension et à rester informés des démarches à suivre dès la reprise du service le 4 janvier 2025. Cette initiative de l'OTR, bien que temporaire, s'inscrit

dans une démarche plus large de modernisation et de renforcement des outils fiscaux au service du développement national.

Transactions monétiques au Togo : 711 milliards de FCFA échangés en 2023, une croissance soutenue par les réformes

Au Togo, l'essor des transactions monétiques se confirme année après année, ce qui illustre les avancées dans l'intégration des outils électroniques dans l'économie nationale. En 2023, ces transactions ont atteint une valeur totale impressionnante de 711 milliards de FCFA, pour un volume de 7,95 millions d'opérations, selon le rapport de la BCEAO intitulé Tableau de bord de la monétique régionale dans l'UEMOA à fin 2023, publié en août 2024.

Il est ainsi clair que le numérique transforme le quotidien au Togo, et l'explosion des transactions monétiques en 2023 en est la preuve éclatante. Cette performance est le résultat d'une combinaison de facteurs, dont les réformes mises en œuvre par le gouvernement togolais pour moderniser son système financier et promouvoir l'inclusion numérique.

Le retrait, un réflexe désormais ancré

Les opérations de retrait constituent le segment le plus important des transactions monétiques. En 2023, elles ont représenté 88 % des volumes échangés, soit 632 milliards de FCFA. Ces transactions, effectuées majoritairement via des distributeurs automatiques de billets (DAB), montrent

l'intégration croissante des outils électroniques dans les pratiques financières quotidiennes des Togolais.

Le contraste est saisissant par rapport à 2018, où ces mêmes transactions plafonnaient à 570 milliards de FCFA. En seulement cinq ans, les retraits électroniques ont explosé, portés par un accès élargi aux infrastructures financières et une confiance accrue dans les outils numériques.

Quand payer devient (enfin) facile

Les paiements électroniques, qui incluent les transactions par cartes, portefeuilles numériques et plateformes en ligne, gagnent eux aussi du terrain. En 2023, ils ont atteint 78 milliards de FCFA, soit 10,9 % des échanges.

Dans les supermarchés de Lomé, les stations-services ou même les petits commerces, payer par voie électronique devient une option courante. Payer ses factures d'électricité ou renouveler une carte d'identité en quelques clics est une réalité qui simplifie la vie de milliers de citoyens. D'un autre côté sur le segment des avances de fonds, les chiffres restent modestes : seulement



362 millions de FCFA, soit moins de 1 % des volumes échangés.

Des réformes porteuses d'impulsion

Le dynamisme du secteur monétique togolais ne saurait être dissocié des réformes stratégiques initiées par le gouvernement ces dernières années. L'adoption de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) a permis de renforcer l'accès des populations aux services bancaires et numériques, en particulier dans les zones rurales. Résultat, en 2023, le taux d'utilisation des services financiers au Togo a atteint 87,1%

En parallèle, l'accélération de la

digitalisation des services publics, comme le paiement des taxes et impôts via des plateformes électroniques, a favorisé une adhésion massive aux outils numériques. De plus, la modernisation des cadres réglementaires, notamment à travers la transposition des directives de l'UEMOA, a créé un environnement propice pour les innovations financières.

Le développement des infrastructures, avec l'installation de nouveaux DAB et l'introduction de cartes bancaires de nouvelle génération, ont également contribué à l'expansion rapide des transactions électroniques. À titre d'exemple, près de 430 000 cartes bancaires étaient en circulation au Togo en 2023,

représentant 5,35 % des cartes émises dans l'ensemble de l'UEMOA.

Un avenir numérique qui s'annonce radieux

Le Togo, petit par sa taille, mais grand par ses ambitions, est en train de redéfinir les règles du jeu dans l'espace UEMOA. Les 711 milliards de FCFA échangés en 2023 ne sont qu'un début. Les priorités pour l'avenir sont : rendre les systèmes de paiement interopérables, réduire les frais associés aux transactions électroniques et surtout élargir la couverture Internet pour que personne ne soit laissé de côté. Avec une telle vision, les paiements électroniques ne seront bientôt plus une alternative, mais la norme.

Serge Folly

Exercice 2024 : Le HCRRUN dresse le bilan

Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'Unité nationale (HCRRUN) a procédé hier jeudi 19 décembre à sa traditionnelle conférence-bilan. Ceci, pour le compte de l'année 2024.

Ce rituel de réédition est né depuis le démarrage en 2017 de l'exécution des recommandations et du programme de réparations que lui a légués la CVJR. Il consiste à informer les populations des progrès enregistrés au cours de chaque année, ainsi que des perspectives susceptibles de permettre d'enregistrer des résultats plus consolidés dans le futur.

Selon Awa Nana Daboya présidente de l'institution, « le HCRRUN entend se conformer à la recommandation de la CVJR

qui suggère avec force dans le volume 1 de son rapport à la page 233 qu'un compte rendu régulier soit fait aux populations concernant l'exécution du programme de réparation ».

L'institution s'inscrit, à en croire sa présidente dans la dynamique de la Bonne gouvernance, prônée par le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé, et plus précisément obéir au principe de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

Il faut noter qu'en 2024, une dizaine de sessions d'indemnisation ont été organisées. Selon les données des services techniques du HCRRUN et ceux du partenaire AIMES-Afrique, trois mille deux cents cinquante (3250) victimes



ont bénéficié en 2024 d'indemnisation et/ou de prise en charge psycho-médicale. A cet effet, la présidente du HCRRUN indique :

« Le taux de satisfaction global exprimée par les victimes s'établit à 99,66%. S'agissant des victimes ayant

été touchées par le volet indemnisation depuis le démarrage de la mise en œuvre du programme de réparations en 2017, leur nombre s'élève à trente mille quatre cents quatre-vingt-treize (30.493), soit près de 80% des victimes identifiées dans la base de

données de la CVJR ».

Toutefois, certaines réalités du terrain ne sont pas occultées.

« Ces bonnes performances ne doivent nullement occulter une réalité à savoir: la persistance et l'amplification des

Suite à la page 7

Télécoms : Entre pression réglementaire, financière et crise de gestion, Moov Africa Togo dans le rouge

Face à des sanctions à la fois réglementaires et financières, mais aussi à une rude concurrence de Togocom devenu Yas, Moov Africa Togo peine à se faire un nom. Des dysfonctionnements internes et une crise de gestion au sommet en sont la cause.

Le mercredi 24 juillet 2024, après plusieurs heures d'audition publique devant le comité de direction de l'Arcep, Moov Africa Togo, la filiale du groupe Maroc Telecom, a été condamnée à une amende financière de 1,2 milliard de FCFA correspondant à 2% de son chiffre d'affaires certifié au titre de l'exercice 2023, pour manquement grave à son obligation de disponibilité permanente, continue et régulière des services de communications électroniques mobiles. Elle a également été sommée par le régulateur de mettre fin à « l'indisponibilité du service dans un délai de six (6) mois, sous peine d'autres sanctions prévues par le cadre légal et réglementaire ». Dans la foulée, Younes El Bedraoui, directeur général de Moov Africa Togo, s'est engagé. « Nous nous engageons à corriger tout ce qui nous est reproché et nous demandons du temps pour le faire (...) Nous nous engageons à améliorer nos services », a-t-il déclaré.

Des engagements difficiles à tenir depuis des mois

Sauf que Moov Africa Togo, des mois plus tard, est visiblement loin du compte. Le déclin très avancé que le groupe marocain espère éviter à sa filiale togolaise par un changement du Top Management est toujours imminent. Pris au piège par des défaillances internes dues à la fois à des erreurs d'investissement, à des choix risqués de stratégies et de gestion, Moov Africa Togo tarde à atteindre les indicateurs de qualité des services offerts et leurs seuils réglementaires fixés par le gouvernement togolais. La preuve en est qu'aucun des engagements pris par Younes El Bedraoui auprès du régulateur togolais n'a encore été respecté dans ses services. En témoignent les résultats de la récente Campagne Nationale de Contrôle de la Qualité de Service – QoS des réseaux mobiles 2G, 3G & 4G



organisée du 15 juillet au 23 août 2024. Selon les résultats au plan national, un taux de conformité de 70,68% est noté pour Yas, anciennement Togocom et de 44,61% pour Moov Africa Togo.

Une qualité de service à la baisse selon le régulateur

Toutefois, il est à préciser que par rapport à la campagne de décembre 2023, alors que Togocom enregistre « une amélioration significative » de 17,37% se rapprochant des seuils réglementaires, Moov Africa Togo n'observe que 0,79%. Mieux encore, pour chacun des 3 services (voix, internet 3G et internet 4G), Moov Africa Togo est à la traîne par rapport à ses concurrents sur l'ensemble du territoire. Conséquence, sur les 7 430 744 abonnés de téléphonie mobile au Togo, la désaffection est si grande pour Moov Africa Togo avec des variations négatives ou statiques en termes d'évolution des abonnements, du volume de trafic, du chiffre d'affaires et des investissements réalisés. Une situation qui résulte en réalité de l'incapacité de Younes El Bedraoui à produire de la qualité et du progrès. Et parmi les griefs dressés, on note la gestion décadente des ressources humaines, la mise sous coupe de la conception et de la mise en œuvre des stratégies marketing entretenue par l'absence de leadership.

Confronté à une gestion hasardeuse de ses ressources humaines, MAT dégringole

Selon les informations recoupées, la gestion des ressources humaines sous le nouveau Directeur Général est l'une des plus désinvoltes et peu professionnelles. « A Moov Africa Togo, nous souffrons d'un manque de reconnaissance tant du point de vue de la compétence c'est-à-dire les aptitudes requises et de l'expérience », confie une source qui dénonce des recrutements et des redeploiements basés sur le copinage ou un système de tutorat. « On remplace désormais des chefs de service

par des stagiaires sans expérience et des chefs de département par des agents du call center sans formation », poursuit notre source relevant ainsi la valeur de cette stratégie managériale. Il en est de même pour les choix et les stratégies marketing et commerciales.

Une stratégie marketing déiciente et en déphasage avec le marché

Alors que son concurrent opte pour « un marketing pertinent qui mélange le rationnel et l'intuitif » avec des agences spécialisées qui ont une meilleure connaissance du marché togolais, Moov Africa Togo « par une magie dont les

directeurs généraux seuls ont le secret » s'autorise une approximation évidente « en résiliant les contrats avec des cabinets réputés experts en déphasage avec les normes pour des contrats avec des studios de production vidéos proches » des responsables, dont le Directeur Général. Pour preuve sur le terrain, dénoncent certains spécialistes, un service marketing et de communication dormant et inaudible avec des campagnes approximatives soutenues avec un plan d'affichage incohérent et une présence invisible sur le terrain. Invisible comme l'efficacité managériale promise pour remonter la pente. En vain.

Exercice 2024 :

Le HCRRUN dresse le bilan

Suite de la page 6

difficultés qui rendent difficile, voire impossible l'accès à certaines victimes pourtant élues au programme de réparation. Ces difficultés qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, émoissent malheureusement la volonté affichée du HCRRUN qui tient à obéir aux orientations du Chef de l'Etat sur la nécessité de ne laisser aucune victime dûment enrôlée dans le programme de réparations en reste », a-t-elle expliqué.

L'atelier sur les répara-

tions mémorielles préconisées par la CVJR dans plusieurs de ses recommandations a été également organisé en 2024 par le HCRRUN. Les travaux se sont déroulés du 10 au 12 décembre. Il s'agit d'un atelier national d'échanges et de renforcement des capacités sur les réparations mémorielles en justice transitionnelle.

En 2024 toujours des progrès ont été réalisés dans le dossier d'hommage aux anciens chefs d'Etat togolais. En outre, il faut citer, le programme de bourses et d'aides

accordées aux orphelins des victimes décédées au cours des troubles sociopolitiques consécutifs au décès du Président Eyadema. Lancé en 2022, ce programme couvre aujourd'hui plus de 180 orphelins élèves, étudiants ou encore apprentis dans divers métiers.

Notons que cette conférence-bilan a été également l'occasion de dresser un bilan financier clair de la 7ème étape d'exécution des recommandations et du programme de réparation.

M.F



Togocom

devient

Yas

Yas.tg

Service client : 888

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédogan, non loin
de la Pharmacie vigueur
Tél : (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication
Sama T. DJOBO

Rédaction :
Biva KPELAFIA
Sam DJOBO
Moudjibou FALANA
Gautier A.
Serge FOLLY

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie :
La Colombe
Tirage :
2 500 exemplaires